

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le 17/07/2024

ID : 039-243900420-20240715-122_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 juillet 2024

Date de convocation

09 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 juillet à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Germigney au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Avenant au marché de travaux du Presbytère d'Ounans

N°122/2024

Nombre de membres

11

Présents

6

Représentés

0

Excusés

5

Votants

6

Présents

Mesdames Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne.

Excusés Mmes Pate, Giancatarino, MM. Truchot, Théry, Vuillet.

Absents

Exposé des motifs

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024, attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant que des sujétions techniques imprévues sont apparues en cours de chantier, portant sur la reprise en sous-œuvre, la réalisation d'un poteau de renfort et la reprise de linteaux en béton, et sont nécessaires pour assurer la pérennité de l'ouvrage et renforcer les structures,

Considérant la demande de l'entreprise BS Maçonnerie titulaire du Lot n°3 : Démolition Maçonnerie de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de 12 526,48€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant 1 au Lot 3 Démolition Maçonnerie du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise BS Maçonnerie pour un montant de 12 526,48€ HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Stéphane Ramaux
Secrétaire de séance

